

Solidarités

Pour les gens du voyage

Beaufort-en-Anjou dispose d'une aire d'accueil des gens du voyage et d'un terrain aménagé jouxtant l'aire d'accueil.

Attentive aux besoins des utilisateurs, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville se tient à votre disposition pour répondre à vos demandes.



La commune de Beaufort-en-Anjou dispose :

D'une aire d'accueil située sur la route départementale 17, en direction de la Ménitré.
Elle dispose de deux emplacements pouvant accueillir deux et trois caravanes comprenant chacun :



Pour les gens du voyage

- un bloc sanitaire avec 1 douche, 1 wc, 1 buanderie,
- un point d'eau,
- des prises de courant,
- un système de comptage de l'eau et de l'électricité.

D'un terrain aménagé d'environ 3000 m², jouxtant l'aire d'accueil, est également à la disposition des voyageurs.

Il est équipé de :

- trois branchements d'eau potable,
- trois branchements électriques,
- trois raccordements aux eaux usées.

La gestion de ces terrains est assurée par la communauté de communes Baugeois-Vallée.

5, avenue Legoulz de la Boulaie
Baugé
49150 Baugé-en-Anjou
02 41 84 49 49

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville procède à la domiciliation ou élection de domicile afin de permettre à toute personne sans domicile stable ou fixe de :

- disposer d'une adresse administrative,
- recevoir son courrier,
- faire valoir certains droits et prestations.

Toute demande de domiciliation est traitée dans les deux mois. Elle est suivie d'un entretien lors duquel est délivrée, ou non, l'attestation d'élection de domicile accordée pour une durée d'un an.

Mairie de Beaufort-en-Anjou
Service CCAS
16, rue de l'Hôtel de Ville
Beaufort-en-Anjou
49250 Beaufort-en-AVllée
02 41 79 74 10



Voyageurs 49 vous accompagne

Intervenir au cœur de votre vie quotidienne, vous accompagner dans vos démarches administratives... un interlocuteur est là pour vous écouter et recenser vos besoins.

Il a pour missions, sur le département du Maine et Loire :

- l'accueil,
- l'information,
- l'orientation,
- l'accompagnement social global,
- l'accompagnement des bénéficiaires du RSA,
- la prévention santé et l'accompagnement global.

Permanence le jeudi de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous à l'espace social.

Au Forum - 2, rue de Lorraine

Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

02 41 23 71 73 - accueil@lerelaisg2a.fr

La scolarité à l'école élémentaire est obligatoire à partir de six ans.

Le primaire

L'inscription dans les écoles publiques se fait sur rendez-vous à la mairie, au service des affaires scolaires au 02 41 79 74 60.

L'inscription dans l'école privée se fait directement auprès de l'établissement concerné au 02 41 57 46 29.

Le collège

L'inscription au collège Molière se fait directement auprès du principal du collège au 02 41 45 98 50.

Vous êtes un adulte en situation d'illettrisme ou souhaitez réactualiser vos bases en français et en mathématiques, l'atelier DECLIC vous accompagne.

Il suffit parfois d'un déclic...

Ateliers DECLIC

Tous les lundis de 14h à 17h



Pour les gens du voyage

Au centre d'Animation sociale
Au Forum - Rue de Lorraine
Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 45 60 89

En savoir plus : [cliquez ici](#)